



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stéphane JACH
Délégué académique aux Arts et à la Culture

Dossier suivi par :
Jean-Sébastien MASSART
Coordonnateur académique à la DAAC
jean-sebastien.massart@ac-lille.fr
03 20 15 63 61
07 71 89 70 36

Secretariat.daac@ac-lille.fr
03 20 15 65 57

Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay
BP 709 – 59033 Lille cedex

Délégation Académique aux Arts et à la Culture

Lille, le 02 mai 2022

Monsieur Stéphane JACH
Inspecteur d'académie
Inspecteur Pédagogique Régional de Lettres
Délégué Académique aux Arts et à la Culture

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

S/c de Madame et Messieurs les Inspecteurs
d'académie, Directeurs académiques des services de
l'Éducation nationale du Nord et du Pas-de-Calais

Objet : Appel à projets « Raconte-moi ta vie ! » 2022-2023 – 5^e édition

En partenariat avec le fonds de dotation Auteurs Solidaires, la Région Hauts-de-France et l'ACAP-Pôle régional Image, la Région académique Hauts-de-France met en place pour la 5^{ème} année consécutive le projet d'éducation artistique et culturelle à destination des lycées et CFA intitulé « **Raconte-moi ta vie !** ».

Dans ce cadre, **les établissements sélectionnés bénéficieront de moyens spécifiques** pour la réalisation de cette action exceptionnelle par son ambition éducative et pédagogique au service du Parcours d'Éducation artistique et Culturelle de l'élève (PEAC).

Initié par Auteurs Solidaires, ce dispositif a pour objectifs de développer des ateliers d'écriture, de réinstaurer les bases de la confiance en soi et en l'autre et de renforcer le lien social. Il propose aux lycéens d'évoquer leur histoire familiale dans le cadre d'une expérience de création dans les domaines de l'écriture, de la musique et du cinéma-audiovisuel : recueil de témoignages, adaptation des récits (mise en voix, mise en musique, réalisation d'un court métrage). Au cours des différentes phases de mise en œuvre, **les élèves seront guidés par des auteurs professionnels**.

J'attire votre attention sur le fait que les lycées qui s'engageront dans le dispositif bénéficieront gratuitement de moyens techniques professionnels, de temps de pratique inscrits sur le long terme et de rencontres artistiques de grande qualité.

Vous trouverez dans les documents joints à ce courrier, les objectifs et les modalités de mise en œuvre pour l'année scolaire 2022-2023. Ce dispositif nécessite un plein engagement des équipes pédagogiques et la désignation d'un professeur référent.

Je vous invite à nous retourner le formulaire descriptif de votre projet (cf. pièce jointe) au plus tard **le mardi 07 juin 2022, 12 heures, délai de rigueur** à : secretariat.daac@ac-lille.fr

Pièce jointe :

- fiche appel à projet

Stéphane JACH 